

DECLARATIONS SOCIALES : SIMPLIFIEZ LES FORMALITES !

RAPIDES ET GRATUITES, PREFEREZ LES SOLUTIONS INTERNET

LES OFFRES COMMUNES sur : www.net-entreprises.fr

CPAM

► L'attestation de salaire en ligne : une gestion plus facile et plus rapide des arrêts de travail.

Dès 2006, extraction automatique des données du logiciel de paie : plus de saisie.

► La Déclaration d'accident de travail , prochainement.

URSSAF

► La DUCS :

- Télédeclarez et Télépayez en ligne.

- Ces informations seront transmises à votre URSSAF en quelques secondes.

- Recevez automatiquement les accusés réception.

► La DUE :

- Déclaration Unique d'Embauche

CRAM

► DADS U

A partir d'un logiciel de paie, c'est la solution idéale : norme unique d'échange de données, elle regroupe la DADS-TDS, les DADS CRC et IP, ainsi que la déclaration à la Caisse de Congés Payés du BTP.

Un seul fichier diffuse les données sociales vers :

- La CNAV pour les partenaires du système TDS.

- Les Retraites Complémentaires AGIRC/ARRCO.

- Les Institutions de Prévoyance.

- La CCPBTP

Dans la même journée, constituez des fichiers, envoyez les pour contrôle, corrigez d'éventuelles erreurs, avant validation définitive.

Simple, sécurisé, fiable

24H / 24

7J / 7

LES OFFRES PERSONNALISEES

► Une équipe de conseillers employeurs :

-à votre écoute, à votre disposition pour vous rencontrer, répondre à vos questions, animer des formations dans votre entreprise.

► www.ameli.fr

► www.orleans.ameli.fr (votre CPAM , infos employeurs, newsletter, guide technique)

► www.risquesprofessionnels.ameli.fr

(prévention, indemnisation, cotisations)

► La dématérialisation des décomptes d'indemnités journalières si subrogées (votre décompte à J+1 après mandatement).

Contacts :

contact.employeurs@cpam-orleans.cnamts.fr

0 820 904 103

► La DUE EDI

- Préparez automatiquement un fichier à partir du logiciel de paie.

- Envoyez-le en quelques secondes aux organismes concernés :

URSSAF, ASSEDIC et les Caisses de Retraite Complémentaires et de Prévoyance.

- Recevez rapidement les accusés réception.

► La DUE EDI

Vous permet de déposer des lots de DUE, dans un fichier normalisé dans notre boîte e-mail .

► Portail www.urssaf.fr :

-Déclaration et paiement en ligne.

-Dossier Cotisant en Ligne

-Déclaration Unique d'Embauche

-Titre Emploi Entreprises

-Chèque Emploi Très Petites Entreprises www.emploipte.fr

Contacts :

Philippe Lecomte : 02.38.42.53.19

desir.orleans@urssaf.fr

Sylvie Crosnier : 02.38.42.54.14

sylvie.crosnier@urssaf.fr

► Pour les entreprises dont la paie n'est pas informatisée, saisissez la DADS en ligne sur :

www.dadsnet.cnav.fr

► Demandez un code d'accès à la CRAM .

► Retrouvez les zones de la DADS sur un écran convivial et simplifié : totalisation automatique des bases, contrôles intégrés, impression finale de la saisie .

► Familiarisez -vous avec le service sur l'espace « non-adhérents » accessible sans mot de passe.

Contacts :

tds@cram-centre.fr

Bénédicte Lorey : 02.38.81.56.85

Régine Tholliez : 02.38.81.56.64